



Ouagadougou, le **02 OCT 2026**

COMMUNIQUÉ

1 Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a l'honneur de porter à la connaissance des lauréats du Baccalauréat des séries **A, B, C, D, F1, F2, G2 ou BT de la session de 2026** admis au **concours d'entrée à l'Ecole Multinationale Supérieure des Postes (EMSP)** d'Abidjan, qu'ils peuvent déposer leurs dossiers de demande de bourse nationale sur la plateforme **CampusFaso** à travers le lien suivant : <https://services.campusfaso.bf>.

Le nombre de bourses disponibles est de **deux (02)**.

2 Conditions de candidature

Tout bachelier de la session de 2026, remplissant les conditions suivantes, est autorisé à faire acte de candidature :

- être de nationalité burkinabè ;
- **ne pas être déjà salarié du public ou du privé ;**
- **ne pas être âgé de plus de 22 ans au 31 décembre 2026 ;**
- avoir au **moins 14/20 de moyenne générale** à l'issue du premier tour au Baccalauréat de la session de 2026 ;
- être admis au concours d'entrée à l'**École Multinationale Supérieure des Postes (EMSP)** d'Abidjan.
- ne pas être salarié du public ou du privé.

3 Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit comporter **la version scannée** de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature renseignée (à télécharger sur : services.campusfaso.bf) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;

- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- la photocopie légalisée de l'attestation de succès ou du diplôme du baccalauréat ;
- la photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- la preuve d'admission à ladite école ;
- l'attestation de participation à l'immersion patriotique obligatoire 2026 ou une attestation d'ajournement.

4 Conditions et modalités d'examen du dossier

- L'examen des dossiers de candidature se fera par ordre de mérite du classement issu des résultats du concours d'entrée à l'EMSP ;
- Tout dossier **incomplet**, même valablement déposé avec réception par le candidat d'un email de confirmation par campus Faso **ne sera pas examiné** ;
- **Tout dossier comprenant une pièce devant faire l'objet de légalisation comme exigé par le communiqué et qui ne l'est pas, ne sera pas examiné** ;
- Tout dossier de candidature d'un étudiant déjà attributaire de l'aide ou d'un **prêt FONER**, ou toute autre bourse ou autre financement en cours de validité ne sera pas examiné ;
- Tout salarié du public ou du privé qui candidate s'expose à des poursuites judiciaires conformément aux lois en vigueur.

5 Procédure de dépôt en ligne du dossier

Les candidats à ces bourses doivent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme **CampusFaso** à travers le lien suivant : <https://services.campusfaso.bf> .

Les dossiers peuvent être soumis en ligne du **lundi 05 octobre au vendredi 09 octobre 2026 jusqu'à 23h59 mn** sur la plateforme : services.campusfaso.bf dans la rubrique « **Bourse d'études** ».

Pour la procédure :

- **le candidat doit s'assurer d'avoir un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) et un mot de passe valide ;**
- **ouvrir un navigateur (Google chrome, Microsoft Edge, Firefox...) ;**
- **saisir le lien de la plateforme intégrée : <https://services.campusfaso.bf> ;**
- **clicquez sur « Création de compte étudiant » ;**
- **entrez son INE et valider ;**
- **entrer son numéro de téléphone et valider ;**
- **clicquez sur « Connexion » ;**
- **entrez son INE et son mot de passe reçu par mail (de préférence faites un copier-coller) ;**
- **clicquez sur « Connexion » ;**
- **clicquez sur « BOURSES D'ÉTUDES » ;**
- **clicquez sur « Candidature » ;**
- **choisir la bourse que vous aimeriez postuler ;**

- cliquez sur « voir plus » pour voir les critères et les documents à charger concernant la bourse ;
- scanner de manière lisible toutes les pièces requises et charger les scans de toutes ces pièces aux champs qui y sont réservés (indiqués) ;
- s'assurer d'avoir bien chargé les pièces scannées sur la plateforme intégrée ;
- cliquez sur « candidater » pour postuler à la bourse dont vous remplissez les critères ;
- valider sa candidature.

6 Recommandations pour le dépôt en ligne des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion, de scanner de manière lisible toutes les pièces requises, de vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature ;
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.

NB : pour réussir l'étape de dépôt des fichiers, il est recommandé d'éviter l'utilisation des accents (grave, aigu et circonflexe), des signes de ponctuations (virgule, point-virgule, point...) et des caractères spéciaux (-, /, *,], @, ^, £, (), =...) dans le nom des fichiers.

7 Complément de dossier pour les candidats retenus

Tout candidat retenu pour l'une des bourses devra déposer un **complément physique de son dossier** à la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCBOB). Ce complément est composé comme suit :

- la version physique (papier) de chaque pièce du dossier de candidature jointe sur la plateforme CampusFaso ;
- une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus), de couleur verte pour les filles et jaune pour les garçons.
- deux photos d'identité récentes (inscrire au verso ses nom et prénom (s)).

P/le Ministre et par délégation
Le Secrétaire général

Pr Samuel PARE

Chevalier de l'Ordre de l'Éducation

Chevalier de l'OIPA/CAMES

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques

